



N° 23 Avril 2019



Le mot du Maire

Chers amis, bonjour à tous.

Après une fin d'année tumultueuse avec l'incendie de la Mairie, notre commune retrouve une certaine sérénité.

Cet incendie a été, pour les habitants de notre commune, pour les élus mais également pour le personnel communal, un véritable traumatisme, la ténacité et le courage de tous ont permis de se réorganiser rapidement afin d'assumer nos responsabilités sans trop de difficultés pour les administrés. Merci encore une fois à tous.

Actuellement, nous sommes dans la phase d'attribution des marchés avec notre assurance. A l'heure où vous lirez ce Fil de Bonnée, les marchés seront attribués et nous espérons pouvoir commencer les travaux fin avril, début mai avec une réception prévue pour novembre 2019.

Une fois les négociations terminées avec les assurances en ce qui concerne l'application d'un taux de vétusté, nous serons en mesure de calculer notre reste à charge et monter les dossiers de demandes d'aides auprès de la Préfecture mais également de la Communauté de Communes pour l'attribution de fonds de concours.

Une réunion publique sera organisée durant la phase de travaux et nous pourrons, je pense, vous apporter un maximum de réponses aux questions que vous êtes en droit de vous poser en ce qui concerne le coût des travaux restant à charge pour la commune.

Nous venons de voter nos budgets et pour le budget général, les travaux prévus pour 2019 se dérouleront comme convenu.

Comme promis au début de notre mandature en 2014, la part communale de la taxe d'habitation et de la taxe foncière n'a pas évoluée et n'évoluera pas pour l'année 2019, nous avons, malgré une conjoncture difficile, maintenu nos engagements tout en respectant notre programme d'investissement.

Pour ce qui concerne le budget de eau et de l'assainissement aucune augmentation n'est envisagée, malgré l'impact de notre participation à la construction de la station d'épuration Des Bordes, puisque nous avons provisionné progressivement ce coût de fonctionnement afin d'éviter d'avoir à subir en une seule fois une trop forte augmentation.

Nous aurons prochainement l'occasion d'échanger sur le sujet des investissements prioritaires de la commune sans oublier l'impact financier de l'incendie de la Mairie, qui risque de perturber le programme pour 2020.

Je profite également du moment pour vous solliciter et vous remercier de bien vouloir contacter la Mairie aux heures d'ouvertures ou par mail afin d'apporter votre aide aux associations Bonnèennes dans le cadre du comice agricole 2019 où nous devons porter haut et fort l'image de notre commune.

Merci encore de votre soutien et à bientôt.

Amicalement.

Le Maire, Michel Auger

Principales décisions 2018 du Conseil Municipal

Conseil du 11 janvier

Finances : Voirie-réseaux : aménagement de la rue des Sentes, la rue du Clos du Mont, le chemin de Solaire : demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et demande de subvention au titre du fonds départemental d'aide à l'équipement communal - Appel à projets d'intérêt communal.

Urbanisme : mise aux normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) : demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et demande de subvention au titre du fonds départemental d'aide à l'équipement communal - Appel à projets d'intérêt communal.

Conseil du 15 février

Finances : Urbanisme : mise aux normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire.

Conseil du 23 mars

Finances : Urbanisme : mise aux normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) : demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local

Conseil du 18 mai

Personnel communal : Convention de mise à disposition entre la commune de Bonnée et l'association foncière de remembrement de Bonnée, du personnel communal technique de la commune de Bonnée.

Conseil du 29 juin

Voierie-réseaux : Convention de transfert amiable de la partie du réseau public d'assainissement collectif située sur le territoire de la commune de Bonnée, sous la voirie du lotissement du Val d'Or, au profit de la commune de Saint-Père-sur-Loire.

Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) : intention de mise en œuvre de la démarche de mise en conformité avec le RGPD.

Environnement : réglementation des dépôts sauvages de déchets et d'ordures.

Funéraire : durée et tarification des concessions funéraires.

Finances : voirie-réseaux : aménagement de la rue des Sentes, la rue du Clos du Mont, le chemin de Solaire : sécurisation et accessibilité des lieux publics (voirie) - Création de cheminements piétonniers : demande d'attribution de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully.

Urbanisme : mise aux normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully.

Conseil du 14 septembre

Service eau potable : adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017.

Service assainissement collectif : adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017.

Concours des maisons fleuries : Pamarès 2018, fixation des prix.

Urbanisme : Cession de la propriété du Coulmier relevant du domaine privé de la commune. Accord de principe pour la cession de la parcelle cadastrée ZH 65 rue du Clos du Mont.

Voierie-réseaux : aménagement de la route d'Ouzouer : mission de maître d'œuvre : choix du bureau d'études.

Conseil du 16 novembre

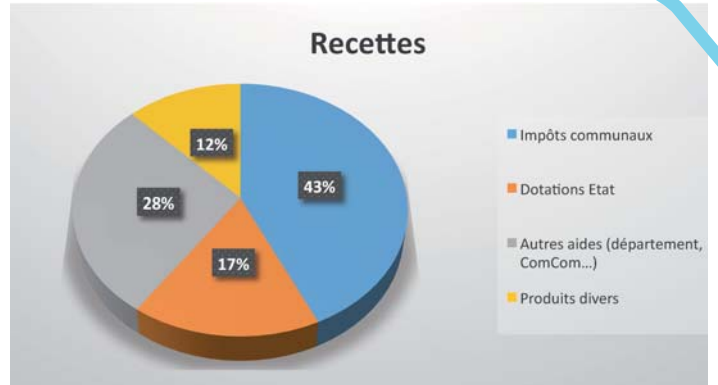
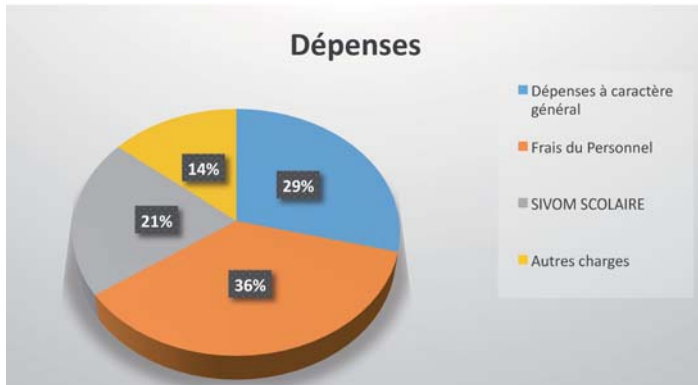
Communauté de Communes du Val de Sully : modification des statuts.

Funéraire : reprise du projet d'agrandissement du cimetière communal existant.

Conseil du 14 décembre

Urbanisme : Réfection complète de la couverture ardoises de l'école élémentaire : mission de maître d'œuvre : choix du bureau d'études.

Comptes Administratifs



Travaux

Les dégradations occasionnées en fin d'année sur notre mairie, nous ont obligé à délocaliser les services administratifs au foyer communal.

Les documents stockés devant être protégés, nous avons été dans l'obligation d'installer des barreaux aux fenêtres ainsi que des volets roulants métalliques à chaque porte.

Ces frais impactent directement notre budget.

Pour ce qui est des travaux de remise en état du bâtiment, les expertises ont eu lieu et nous sommes dans l'attente des devis et de la prise en charge de notre assurance.

En attendant, ces éléments, nous souhaitons être prudents sur les investissements à venir.



Nouveau commerce

nouveau à BONNÉE **OUVERTURE le 11 février 2019**

GARAGE HNJR
Mécanique générale toutes marques

VENTE PNEU
neuf et occasion

PROMOTION
sur les vidanges

DÉCALAMINAGE à domicile ou au garage | **Installation boîtier éthanol**

02 38 37 08 19
10, route de Sully - 45460 BONNÉE
Lundi : 14h-18h - Mardi à Vendredi : 9h-12h / 14h-18h - Samedi : 9h-12h



Quinzaine Commerciale

LA ZONE VAL D'OR EN FÊTE
BONNÉE - SAINT PÈRE SUR LOIRE

LES 31 MAI ET 1^{ER} JUIN 2019

10%
de remise
sur vos achats

Voir conditions dans les magasins participants, hors promotions en cours.

À GAGNER
1 Spa INTEX®



Bulletin de participation disponible chez tous les commerçants de l'association Val d'or.

Agenda scolaire

- 11 juin :** Spectacle de l'école de Bonnée à la salle des fêtes de Les Bordes
22 juin : Kermesse école de Bonnée
2 septembre : Rentrée

Accueil de loisirs (3-11 ans)

Les inscriptions ont lieu **dès maintenant jusqu'au 7 JUIN** (sous réserve de dossier 2019 renvoyé complet).

ⓘ Attention, nouveauté :

Les familles DU TERRITOIRE sont prioritaires jusqu'au 17 mai.
Les familles résidant HORS TERRITOIRE : les inscriptions sont par ordre d'arrivée, prises en compte à partir du 17 mai (fournir une attestation d'employeur).



Mois de Juillet :

Les centres ouverts sont Les Bordes, Saint Benoît, Sully, Dampierre et Villemurlin de 7h30 à 18h.

Mois d'août :

Les centres ouverts sont Saint Benoît, Sully et Dampierre de 7h30 à 18h.
Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site de la ccom Val de Sully

<http://valdesully.fr/accueils-de-loisirs-3-11-ans>

Pour toute modification, ajout ou annulation : transmettez une nouvelle fiche d'inscription AVANT LE 7 JUIN à la Communauté de Communes / secretariat.enfance@valdesully.fr

Sictom : tarifs collectes 2019

PARTICULIERS	1 Part accès aux services du SICTOM 2019	2 Part moyen de collecte 2019 selon volume de la poubelle ou badge au seuil*	Coût annuel soit le total des colonnes 1 et 2	Prix levée ou dépôt éventuellement réalisé au-delà du seuil du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019
Bac de 80 litres	89,88 €	102,12 €	192,00 €	2,76 €
Bac de 120 litres	89,88 €	137,88 €	227,76 €	3,24 €
Bac de 180 litres	89,88 €	191,52 €	281,40 €	3,96 €
Bac de 240 litres	89,88 €	245,16 €	335,04 €	4,68 €
Bac de 360 litres	89,88 €	352,44 €	442,32 €	6,12 €
Badge	89,88 €	50,70 €	140,58 €	0,60 €

* Seuil fixé à 17 levées pour les bacs et à 27 dépôts pour les badges

Serres Modernes du Val de Loire

"Suite à la mise en production de 5 ha de poivrons, inaugurés le 28 février dernier, la société les Serres Modernes du Val de Loire a recruté 30 personnes grâce au "Rendez-vous de l'emploi", organisé par la Communauté de Communes Val de Sully en octobre 2018 ainsi qu'avec l'aide de l'agence Pôle emploi de Gien.

Depuis plusieurs années, les Serres Modernes sont engagées dans la Charte "Demain la Terre" et ont la certification "Global Gap", elles sont également membres de "l'Association d'Organisation des Producteurs" (AOP) regroupant plus de 1 000 producteurs en France. Dans ce cadre, une Opération "Serres ouvertes" est organisée pour le grand public, le samedi 25 mai 2019, (serre 5 - route des Marois), départ de visite toutes les heures à 10 h, 11 h, 12 h et 13 h."



Manifestations 2019

FETE DE LA SAINT ANTOINE

Prévue le 26 janvier, elle a dû être annulée, suite à l'incendie de la Mairie de Bonnée, les bureaux de la mairie étant transférés au foyer communal de Bonnée.

RANDONNEE DE PRINTEMPS

Organisée le dimanche 24 mars elle a été suivie, malgré le brouillard, par 44 marcheurs (41 adultes et 3 enfants) sur un circuit de 10 km environ. A l'arrivée, le verre de l'amitié accompagné de gâteaux salés réalisés par les membres du bureau, attendait les randonneurs.



FETE DES VOISINS

Sous réserve de trouver une salle ou un lieu propice pour la manifestation, elle est fixée au samedi 15 juin. Des flyers, avec toutes les précisions seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune mi-mai.

RANDONNEE D'AUTOMNE

Elle aura lieu le dimanche 13 octobre, avec un départ groupé à 9h, depuis le foyer communal ou l'école selon l'avancée des travaux de la mairie.

LOISIRS CREATIFS

Un après-midi jeux et loisirs créatifs sera proposé le dimanche 17 novembre, au foyer communal de Bonnée, toujours sous réserve de l'avancée des travaux de la mairie.

ANIMATION NOEL

Toujours sous réserve que le foyer communal soit disponible, un spectacle pour les enfants est prévu l'après-midi du samedi 7 décembre.

CHASSE AUX ŒUFS

La Fraternelle organise le samedi 27 avril, l'après-midi, une chasse aux œufs réservée aux enfants scolarisés de Bonnée et à leurs petits frères et sœurs. Cette animation se déroulera cette année à la Ferme de GrosJonc, 1, route de Grosjonc.

